



# Guide de l'Etudiant handicapé

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



## Relais Handicap

Centre PMF - 9ème étage  
90, rue de Tolbiac, 75013 Paris  
sevandi@univ-paris1.fr

**Responsable** : Mme Charfe  
Bureau C902 - Tél. 01 44 07 86 30  
**Chargée d'accueil** : Mme Percy  
Bureau C 903 - Tél. 01 44 07 89 27

Le Relais Handicap : un lieu d'accueil, de conseil et  
d'accompagnement pour les étudiants  
handicapés de l'Université Paris 1



## Le mot du président

L'Université Paris 1 entend être aussi accueillante qu'elle le peut à ses étudiants souffrant d'un handicap, non seulement parce que cela relève d'obligations légales mais parce que cela lui paraît répondre à un devoir évident de solidarité.

Nous avons depuis plusieurs années entrepris un gros effort, qui se poursuit aujourd'hui pour rendre nos bâtiments accessibles et mettre en place les aménagements nécessaires. Le relais Handicap mène une action efficace pour nous signaler ce qui doit être amélioré et nous tenons, autant que faire se peut, à donner suite à vos suggestions.

Vous trouverez dans ce guide toutes les informations qui peuvent vous être utiles. Nous savons bien qu'il reste des difficultés : n'hésitez pas à le faire connaître au Relais Handicap qui nous les signalera.

J'espère que vous trouverez dans notre université les éléments vous permettant de poursuivre vos études dans de bonnes conditions et vous dis en ce début d'année mes vœux de bienvenue et de succès.

Jean-Claude COLLIARD

### MDPH 93

Immeuble l'Européen 2,  
203-213 avenue Paul Vaillant Couturier  
93000 BOBIGNY  
01 48 95 00 00  
info@place-handicap.fr  
www.place-handicap.fr

### MDPH 95

Hôtel du département  
2, avenue du Parc-Bâtiment H  
95032 - Cergy - Pontoise Cedex  
0800 300 701  
maisonduhandicap@valdoise.fr

## Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

La MDPH accueille, informe et accompagne les personnes handicapées et leurs familles. La MDPH, présente dans chaque département, a comme mission de faire reconnaître les droits des personnes handicapées.

### MDPH 75

69 rue de la Victoire 75009 Paris  
Tél : 08 05 80 09 09  
contact@mdph.paris.fr  
www.paris.fr

### MDPH 77

16 rue de l'Aluminium 77176 Savigny le Temple  
Tél : 01 64 19 11 40  
contact@mdph77.fr  
http://www.mdph77.fr

### MDPH 78

1-23 rue du Refuge 78 000 Versailles  
01 30 21 07 30  
contact@mdph.cg78.fr  
www.mdph78.yvelines.fr

### MDPH 91

93 rue Henri Rochefort 91000 Evry  
01 69 91 78 00  
mdphe@cg91.fr  
www.essonne.fr

### MDPH 92

2 rue Rigault 92016 Nanterre  
01 41 91 92 50  
mdph@mdph92.fr  
solidarite.hauts-de-seine.net



e. Service de la communication

## Sommaire

Le Relais handicap	2
Les Aides pédagogiques et techniques	4
Interlocuteurs médicaux et paramédicaux à Paris 1	6
Accéder à l'Université Paris 1	8
Logement et aides financières	10
Orientation et Insertion Professionnelle	12
Vie Culturelle	15
Vie Sportive	17
Transports	18
Carnet d'adresses	19



© Photo Service Vie Etudiante

## Le Relais handicap

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances ainsi que la Charte Université/Handicap votée par le CEVU ont été mises en place pour assurer l'accès des personnes handicapées à l'enseignement supérieur.

Cette volonté a donné naissance au Relais Handicap de l'Université Paris 1, véritable lieu d'accueil, de conseil et d'accompagnement afin de permettre aux étudiants handicapés de bénéficier des mêmes droits que les étudiants valides.

**L'université doit accompagner l'étudiant vers l'autonomie et non le rendre dépendant d'une aide humaine dont il ne pourra disposer ultérieurement.**

### Missions

#### Accueillir et Informer

- Informer sur l'organisation de l'université : les personnes ressources, l'organisation des études et des examens.
- Accueillir pour recenser les besoins spécifiques de chaque étudiant handicapé.
- Etablir un bilan des besoins spécifiques et des problèmes rencontrés.

#### Accompagner

- Accompagner les étudiants face aux difficultés pédagogiques auxquelles ils peuvent être confrontés.
- Le Relais Handicap assure l'interface entre les étudiants, les équipes pédagogiques et les différents services de l'université.
- Aide pédagogique et technique.

## Carnet d'adresses



© Photo-libre.fr

#### FAF

Fédération des Aveugles et Handicapés Visuels de France  
[www.faf.asso.fr](http://www.faf.asso.fr)

#### VISUF

Informations pour les sourds et malentendants.  
[www.visuf.org](http://www.visuf.org)

#### APF

Association des paralysés de France.  
[www.apf.asso.fr](http://www.apf.asso.fr)

#### FFAIMC

Fédération Française des Associations d'Infirmes Moteurs Cérébraux  
[www.ffaimc.org](http://www.ffaimc.org)

#### Handi-U

Site internet qui a comme objectif de fournir aux étudiants handicapés des renseignements sur les aides financières, le logement, la culture, le sport et autres informations utiles à la vie universitaire.  
[www.sup.adc.education.fr/handi-u](http://www.sup.adc.education.fr/handi-u)

#### Mairie de Paris

#### Plate-forme d'accueil et d'orientation des personnes handicapées

Mairie du 12<sup>ème</sup> Arrondissement  
 130 avenue Daumesnil 75012 Paris  
 Tél : 01 44 68 14 12  
[plateformehandicap.12@paris.fr](mailto:plateformehandicap.12@paris.fr)  
<http://www.paris.fr>



## Transports

© Photo-libre.fr

### Prise en charge des frais de transport

Les frais de transport entre votre domicile et votre établissement peuvent être pris en charge si votre handicap a été reconnu par la MDPH à 80% ou à partir de 50%.

Les aides peuvent couvrir les frais de taxi, les frais d'un transport spécialisé, la carte Navigo ou les frais d'essence si vous êtes véhiculé. Pour plus d'information contactez l'institution concernée selon votre département de résidence.

### PAM

Le service de transport des personnes en situation de handicap est présent dans tous les départements d'Ile-de-France. Pour plus d'informations contactez le site du Conseil General de votre département.

PAM 75 : <a href="http://www.pam.paris.fr">www.pam.paris.fr</a>	08.10.08.10.75
PAM 77 : <a href="http://www.pam77.info">www.pam77.info</a>	01.64.10.69.00
PAM 78 : <a href="http://www.yvelines.fr/action-sociale/pam78/">www.yvelines.fr/action-sociale/pam78/</a>	08.10.08.10.78
PAM 91 : <a href="http://www.pam91.info">www.pam91.info</a>	01.60.87.85.80
PAM 92 : <a href="http://www.pam92.info">www.pam92.info</a>	08.10.08.10.92
PAM 93: <a href="http://www.pam93.info">www.pam93.info</a>	08.10.08.10.93
PAM 94 : <a href="http://www.cg94.fr/filival">www.cg94.fr/filival</a>	08.10.08.10.94
PAM : <a href="http://95dd95.blogs.apf.asso.fr">95dd95.blogs.apf.asso.fr</a>	08.10.11.10.95

L'aide à l'accomplissement des **gestes de la vie quotidienne** est le domaine de la MDPH. Les étudiants à mobilité réduite ayant besoin d'un accompagnement pour les gestes de la vie quotidienne à l'université, devront, au préalable, en avoir fait la demande à la MDPH dont ils dépendent (voir page 20).

### Démarches à réaliser

- Vous êtes bachelier(e) handicapé(e) et vous souhaitez vous inscrire à l'Université Paris 1.

Contactez le Relais Handicap **après avoir réalisé votre inscription administrative et pédagogique à l'université.**

- Vous êtes étudiant(e) handicapé(e) ou en situation de handicap temporaire, inscrit(e) à l'Université Paris 1 et vous avez besoin d'une aide pour poursuivre votre cursus.

- Le décret N° 2005-1617 du 21 décembre 2005 prévoit la possibilité d'obtenir une compensation de la déficience évaluée par le SUMPPS. Il est donc possible de bénéficier d'un aménagement des examens. Si vous souhaitez obtenir un tiers temps : vous devez **prendre le plus tôt possible rendez-vous auprès de** la Médecine Préventive de l'Université Paris 1 (voir page 6).
- Pour obtenir une demande d'aménagement particulier : vous devez prendre rendez-vous par téléphone auprès du Relais Handicap.

- Vous vous êtes déjà présenté au Relais handicap les années précédentes et vous êtes toujours étudiant(e) à la rentrée.

Reprenez contact avec le Relais Handicap dès la nouvelle rentrée universitaire.

Relais Handicap  
 Accueil : Madame Véronique Percy  
 Centre PMF, Bureau C9-03  
 90 rue de Tolbiac  
 Tél : 01 44 07 89 27  
 Accueil sur rendez-vous du lundi au jeudi  
 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h



## Les Aides pédagogiques et techniques

© Photo-libre.fr

### Les aides pédagogiques

- **Tutorat** : vous pouvez bénéficier d'un tutorat dans le cadre de vos études.
- **Le tiers -temps** : pour pouvoir en bénéficier, vous devez contacter le Service de la Médecine Préventive afin de prendre rendez-vous (voir p 6 ). Il est impératif de vous munir de votre dossier médical.

L'organisation des examens est de la responsabilité de l'UFR dont vous dépendez.

- **Preneurs de notes** : des preneurs de notes et des secrétaires sont recrutés par le Relais handicap pour écrire à votre place les notes de cours ou pour vous assister lors des partiels.
- **Aide spécifique** : vous pouvez par ailleurs bénéficier d'aménagements divers tels que l'aménagement des cursus le tutorat dans toutes les disciplines, prises de notes, l'accompagnement d'un interprète en LSF, la traduction des sujets en braille. Ces dispositions spécifiques sont décidées avec le Relais handicap suite à un entretien personnalisé pour procéder au bilan de vos besoins.

## Vie Sportive



© Photo-libre.fr

### A l'université

#### L'UEFAPS

L'Unité d'Enseignement et de Formation en Activités Physiques et Sportives (UEFAPS) de l'Université Paris 1 propose des activités sportives aux étudiants. Les installations n'étant pas toutes accessibles et adaptées, veuillez-vous renseigner directement auprès de l'UEFAPS.

UEFAPS  
Centre PMF, 90 rue de Tolbiac 75013 Paris  
Bureau C8-10  
Tél : 01 44 07 88 96

### Et ailleurs

#### ASHJP

L'Association Sportive Handi-Jeunes de Paris propose des activités sportives pour les jeunes handicapés dans des lieux adaptés et avec un suivi professionnel.

Il existe deux centres handi-jeunes spécialisés dans le 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Tél : 06 11 56 82 88 / cappelle@fr.ibm.com

#### Fédérations et associations

Vous pouvez trouver des informations auprès des organismes suivants :

- La Fédération Française du Sport Adapté, [www.ffsa.asso.fr](http://www.ffsa.asso.fr)
- La Fédération Française Handisport, [www.handisport.org](http://www.handisport.org)
- Le comité régional Ile-de-France Handisport : [www.handisport-iledefrance.org](http://www.handisport-iledefrance.org)

## Et ailleurs

### Accès Culture

L'association Accès Culture propose des aides techniques gratuites permettant aux personnes aveugles, malvoyantes, sourdes, malentendantes ou autres déficiences d'assister à des représentations de théâtre, de danse ou d'opéra de manière autonome. Les lieux partenaires : Châtelet, la Comédie Française, l'Opéra de Massy, le Théâtre de Chaillot, l'Opéra Comique, l'Opéra National de Paris, le Théâtre du Rond Point, le Théâtre de l'Odéon.

Site source : [www.accessculture.org](http://www.accessculture.org)

### Cemaforre

L'association CEMAFORRE (Centre national de ressources pour l'accessibilité des loisirs et de la culture) a pour but de développer et de promouvoir l'accès aux loisirs et à la culture pour tous, et tout particulièrement pour les personnes en difficulté pour des raisons de santé ou de handicap (moteur, sensoriel ou mental).

Site source : [www.cemaforre.asso.fr](http://www.cemaforre.asso.fr)

### Ariane Info

Lettre d'information culturelle à destination des publics handicapés par les établissements nationaux.

Site source : <http://arianeinfo.org>

### Quelques lieux mettent en place des dispositifs à destination des publics en situation de handicap :

Bibliothèque Publique d'Information, [www.bpi.fr](http://www.bpi.fr)

Centre Pompidou, [www.centrepompidou.fr](http://www.centrepompidou.fr)

Bibliothèque Nationale de France, [www.bnf.fr](http://www.bnf.fr)

Château de Versailles, [www.chateaudeversailles.fr](http://www.chateaudeversailles.fr)

Musée du Louvre, [www.louvre.fr](http://www.louvre.fr)

Cité de la Musique, [www.cite-musique.fr](http://www.cite-musique.fr)

Muséum National d'Histoire Naturelle, [www.mnhn.fr](http://www.mnhn.fr)

Musée d'Orsay, [www.musee-orsay.fr](http://www.musee-orsay.fr)

Centre des Monuments Nationaux, [www.monuments-nationaux.fr](http://www.monuments-nationaux.fr)

Musée du Quai Branly, [www.quaibrantly.fr](http://www.quaibrantly.fr)

Les Musées de la Ville de Paris, [www.paris.fr](http://www.paris.fr)

## Les aides techniques



© Photo Service Vie Etudiante

- **Accessibilité** : si vous rencontrez des difficultés de déplacement et d'accessibilité, contactez le Relais Handicap.
- **Équipement Adapté** : vous pouvez bénéficier de certaines facilités telles que des photocopies gratuites ou des stylos numériques.

Un agrandisseur est à votre service sur demande à la bibliothèque de Droit. Le Relais Handicap sera prochainement doté d'autre matériel.

**Il ne revient pas à l'université d'attribuer un ordinateur à un étudiant, néanmoins un prêt peut être momentanément envisagé en cas de panne à titre exceptionnel.**



© Photo-libre.fr

## Interlocuteurs médicaux et paramédicaux à l'Université Paris 1

### Le Service de la Médecine Préventive

Le SIUMPPS est une équipe de santé pluridisciplinaire composée de médecins, de psychologues, de deux infirmières et d'une secrétaire.

**Toute demande de tiers-temps ou d'aménagement doit être formulée auprès du service de la médecine préventive**

Dès votre inscription, un médecin vous recevra en entretien. Ensemble, vous définirez les conditions particulières nécessaires à vos études, notamment le tiers-temps, et celles-ci seront notifiées par le médecin au service de la scolarité.

Service de la Médecine Préventive

Accueil : Centre PMF, bureau A4-02  
90 rue de Tolbiac 75013 Paris

Tél : 01 44 07 89 50

siumpps@univ-paris1.fr

## Vie Culturelle



© Photo-libre.fr

### A l'université

#### Service Vie Etudiante

Une des missions du Service de la Vie Etudiante est de vous accueillir et de vous informer sur de nombreuses activités culturelles :

- Les activités culturelles de Paris 1 : atelier de théâtre, atelier d'écriture, concours photo, concours d'affiches...
- Des manifestations culturelles : expositions photo, conférences, concerts, avant-premières de films, forums des théâtres...
- Des tarifs préférentiels pour de nombreux spectacles et l'achat de places à travers les billetterie du Service Vie Etudiante (situées au centre PMF et au Centre Panthéon).

Service de la Vie Etudiante  
Centre PMF, Bureau C9-03  
90 rue de Tolbiac 75013 Paris  
Tél : 01 44 07 86 30

Centre Panthéon, Cour d'honneur  
12 place du Panthéon 75005 Paris  
Tél : 01 44 07 78 03

## Et ailleurs

### Le CIO Réseau Handicap - Orientation

Le Centre d'Information et d'Orientation propose sur rendez-vous des entretiens conseils et vous accompagne dans l'élaboration d'un projet professionnel. Il est au service de jeunes malades et/ou handicapés et leurs familles.

CIO 11ème / 12ème  
réseau.handicap.orientation@ac-paris.fr  
Tél: 01 43 45 70 27

### L'ONISEP

L'Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions propose des informations sur les formations et les métiers, et notamment des informations sur la formation et l'insertion professionnelle des jeunes handicapés.

Elle édite le mensuel Réadaptation, qui traite du handicap dans sa globalité. [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

### Cellule de Recrutement des personnes handicapées

Le Service a pour mission de promouvoir le recrutement de personnes handicapées dans le secteur public. Pour en savoir plus : <http://alize3.finances.gouv.fr/criph/>

### L'AGEFIPH

Association pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées.

Elle a pour mission de favoriser l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap en proposant différentes aides. [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

### L'AFIJ

Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés.

Elle propose de mettre les étudiants handicapés en relation avec des recruteurs et des partenaires de l'emploi. [www.jd-handicap.info](http://www.jd-handicap.info)

## Les Infirmeries

Les infirmeries de l'Université Paris 1 sont des lieux de soins et d'écoute pour les étudiants.

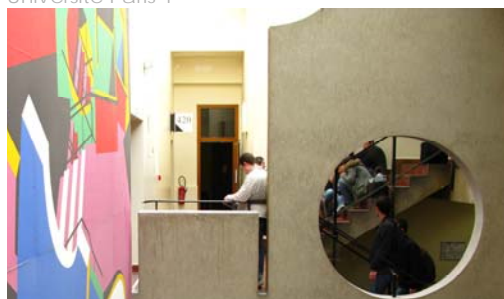
Elles assurent un accueil, une écoute et un suivi personnalisé. Les infirmières réalisent les premiers soins en cas de malaise ou d'accident à travers les soins d'urgence mais également les traitements sur prescription médicale.

Les infirmières travaillent en réseau et orientent si nécessaire vers d'autres professionnels de santé ou vers des centres spécialisés. Elles travaillent en étroite collaboration avec le Relais Handicap.

### Infirmeries

Centre Pierre Mendès France  
90 rue de Tolbiac 75013 Paris  
Bureau A4-02 (4<sup>ème</sup> étage)  
Tél : 01 44 07 89 50

Centre Saint Charles  
47 rue des Bergers 75015 Paris  
Bureau 010 (rez-de-chaussée)  
Tél : 01 44 07 84 43, 06 83 64 30 07



## Accéder à l'Université Paris 1

© Service de la communication

Sites	Adresse	Parking adapté
Centre Panthéon	12 place du Panthéon - 5ème	extérieur
Centre Pierre Mendès France	30 rue de Tolbiac - 13ème	
Centre Sorbonne	1 rue Victor Cousin - 5ème	extérieur
Centre Saint-Charles	47-53 rue des Bergers - 15ème	extérieur
Centre René Cassin	17 rue Saint Hippolyte - 13ème	
Centre Tolbiac	17 rue de Tolbiac - 13ème	
Centre Ulm	1 rue d'Ulm - 5ème	
Maison des Sciences Economiques	106 bd de l'Hôpital - 13ème	oui
Centre Saint Jacques	191 rue Saint Jacques - 5ème	oui
Centre Michelet	3 rue Michelet - 6ème	oui
Centre de Nogent sur Marne IEDES	45 bis avenue de la belle Gabrielle - 94736 Nogent- sur Marne	oui

### BAIP

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle assiste les étudiants dans leurs recherches de stages et d'emplois. Des conseillers professionnels sont à votre disposition pour vous guider dans vos recherches.

BAIP  
 Centre PMF, bureau C8-08  
 90 rue de Tolbiac 75013 Paris  
 Tél : 01 44 07 86 02  
 mue@univ-paris1.fr

### La plate forme Réseau Pro

L'université Paris 1 Panthéon - Sorbonne a ouvert son réseau professionnel avec un annuaire des anciens. Ce réseau a l'ambition de faciliter les échanges entre l'université, ses étudiants et ses diplômés.

Ce Réseau Professionnel vous propose des offres (stages, apprentissage, emploi débutant, emploi étudiant ou emploi confirmé), qui sont en libre accès. Depuis son lancement, plus de 3000 offres sont régulièrement diffusées sur la plate-forme réseau professionnel.

Chacun peut les consulter, et y postuler.

En tant que étudiants de Paris 1, nous vous invitons à rejoindre ce réseau en vous connectant à l'adresse suivante : <http://reseaupro.univ-paris1.fr>

Identifiez-vous grâce à vos login et mot de passe utilisés pour vous rendre sur votre boîte aux lettres Malix.



## Orientation et Insertion professionnelle

### A l'université

La Direction Partenariat Entreprise et Insertion Professionnelle a pour mission de fédérer, d'impulser et de mettre en place les initiatives visant à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.

Au sein de cette direction, vous trouverez le Service commun Universitaire d'Information et d'orientation, le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), le bureau de l'événementiel - relations entreprises et la Plate forme Réseau Pro.

### LE SCUIO

Le Service Orientation Documentation et Insertion Professionnelle a pour mission de vous apporter l'aide et le conseil nécessaires à l'élaboration de votre parcours de formation et de la préparation de votre insertion professionnelle. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : <http://www.univ-paris1.fr/formations/sorienter/>

SCUIO  
 Centre PMF, bureau C9-01  
 90 rue de Tolbiac 75013 Paris  
 01 44 07 88 56  
[scuio@univ-paris1.fr](mailto:scuio@univ-paris1.fr)

Encore aujourd'hui, plusieurs sites de l'université ne sont pas accessibles aux étudiants à mobilité réduite. Néanmoins des travaux sont entrepris tous les ans, sur plusieurs sites de l'université, pour rendre les lieux accessibles et adaptés aux étudiants handicapés.

Ascenseurs	Toilettes aménagées	Rampes d'accès	Signalétique
oui	oui	oui	oui
oui	oui	oui	oui
oui			
oui	oui	oui	oui
	oui		oui
	oui	oui	
oui	oui	oui	oui
	oui	oui	
oui			
oui	oui		



## Logement et aides financières

### A l'université

#### Le Service des Bourses

En étroite collaboration avec le CROUS, le Service des Bourses vous apporte information, aide et assistance dans la constitution et le suivi de votre dossier, durant votre année universitaire.

**Attention :** pour faire une demande de bourse et/ou de logement pour l'année universitaire vous devez saisir votre dossier social étudiant sur le site: <https://des.orion.education.fr/depot/> du 15 janvier au 30 avril . Le dossier social étudiant doit être constitué chaque année à cette même période et ceci sans attendre le résultat des examens.

Pour plus d'informations : <http://www.univ-paris1.fr/etudiant/bourses/>

Service des Bourses  
Centre Pierre-Mendès-France  
90 rue de Tolbiac 75013  
Bureau B 11 01  
Tél. 01.44.07.88.33 ou 86.94  
[bourses@univ-paris1.fr](mailto:bourses@univ-paris1.fr)

#### Le Service social du CROUS (antenne Paris 1)

Trois assistantes sociales reçoivent les étudiants sur rendez-vous en cas de difficultés sociales ou de conditions de vie difficiles. Elles vous informent des dispositifs qui vous sont destinés, analysent votre situation et envisagent avec vous les meilleures solutions.

Service social du CROUS  
Centre PMF, 90 rue de Tolbiac 75013 Paris

Mme DAIGNEY  
Bureau C9-07. Tél : 01 44 07 86 05  
Mr LAGARDE  
Bureau C9-08. Tél : 01 44 07 86 03  
Mme BACH  
Bureau C9-06. Tél : 01 44 07 88 08

### Et ailleurs

#### Mission Crous Handicap

La Mission Crous Handicap de Paris réalise des actions spécifiques pour les étudiants handicapés moteurs et visuels ayant une invalidité à 80% attestée par une carte d'invalidité.

Elle met à la disposition des étudiants handicapés des logements adaptés au sein des résidences étudiantes. L'entrée en résidence peut se faire à partir de la première année d'études et pour une durée de 5 ans. Pour en savoir plus sur les procédures à suivre pour accéder à un logement adapté du CROUS contactez la Mission Crous Handicap.

Mission Crous Handicap  
Service de la scolarité  
1<sup>er</sup> étage  
4 place Jussieu 75005 Paris  
Tél : 01 44 27 35 05

#### La Prestation de Compensation Handicap

La Prestation de Compensation Handicap a comme objectif d'attribuer une aide financière aux personnes handicapées pour couvrir leurs besoins en matière d'aide humaine, technique, animale et aménagement de logement ou de véhicule.

Les demandes sont à adresser à la MDPH de votre département (voir page 20).